



Le Courage de Bâtir l'Avenir



PROJET PHÉNIX

Le Courage de Bâtir l'Avenir

La Doctrine de la Refondation Nationale

Un programme élaboré par Thierry Maignan

INTRODUCTION : UN CONTRAT ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Ce document représente bien plus qu'une simple collection de promesses électorales. Il s'agit d'un véritable contrat de génération, d'un plan d'action pour sauver notre nation. Sa philosophie repose sur un principe fondamental : les efforts que nous consentons aujourd'hui constituent la condition indispensable pour bâtir l'héritage que nous transmettrons à nos enfants demain.

Face à une dette qui étouffe notre avenir, des services publics qui s'effondrent et un pacte social rompu, nous proposons une voie fondée sur le courage, la responsabilité et la vision à long terme. Ce projet est certes exigeant, car la gravité de notre situation l'impose. Mais il est fondamentalement juste, car l'effort sera équitablement réparti entre tous. Et il porte en lui un immense espoir, car son objectif est de léguer à nos enfants ce que nous aurions dû recevoir nous-mêmes : non pas un fardeau écrasant, mais un véritable héritage.

Voici le manuel opérationnel de cette mission pour la France.

PILIER I : RÉTABLIR L'ORDRE, LA SOUVERAINETÉ ET L'EFFICACITÉ

Philosophie du Pilier I : Il ne peut y avoir de prospérité sans sécurité, de liberté sans ordre, ni d'efficacité sans souveraineté. Ce premier pilier n'est pas une fin en soi, mais constitue le socle de fondation indispensable sur lequel nous rebâtirons tout le reste. Un État qui ne maîtrise pas ses frontières, qui ne fait pas respecter sa loi et qui dilapide l'argent de ses citoyens est un État en faillite. Notre objectif est de restaurer la puissance et l'intelligence de l'État dans ses missions fondamentales, pour qu'il redevienne à la fois le bouclier et le stratège de la Nation.

Mesure 1.1 : Justice et Sécurité : Tolérance Zéro, Prévention Intelligente

LE DIAGNOSTIC

La chaîne pénale est aujourd'hui brisée. Le pacte social se trouve fracturé par un sentiment d'impunité qui est devenu la norme pour la petite et moyenne délinquance, encourageant même le grand banditisme. La justice, privée de moyens depuis trop longtemps, se révèle incapable de fournir une réponse rapide, créant un divorce intolérable entre le crime et la sanction. L'autorité de l'État, incarnée par ses forces de l'ordre, est contestée quotidiennement, laissant les citoyens honnêtes dans la peur.

LA VISION

Nous voulons une société où la peur change de camp. Une France où chaque citoyen, quel que soit son quartier, se sent protégé. Un pays où les forces de l'ordre sont soutenues, les victimes respectées et les criminels systématiquement sanctionnés. Notre objectif n'est pas seulement de punir plus durement, mais de garantir une sanction certaine et de briser le cycle de la récidive.

LE MÉCANISME DÉTAILLÉ

Dès la première année, nous adopterons une loi de programmation pour la justice qui sanctuarisera une augmentation de 10% du budget annuel sur cinq ans. Ces fonds seront prioritairement affectés au recrutement massif de magistrats et de greffiers afin de diviser par deux les délais de jugement, ainsi qu'à la numérisation totale des procédures.

Nous lancerons le plan "Prison 15 000", un programme de construction de 15 000 places nettes, divisé en deux types de structures. D'une part, 8 000 places en Centres Pénitentiaires de Haute Sécurité pour les longues peines et les profils dangereux. D'autre part, 7 000 places en "Centres de Responsabilisation et de Travail", structures à bas coût pour les peines de moins d'un an, axées sur la discipline, le travail et la formation.

Nous réformerons le Code Pénal en rétablissant des peines planchers pour toute agression physique contre un dépositaire de l'autorité publique, et en inscrivant la présomption de légitime défense pour les forces de l'ordre.

Nous créerons également la "Dette de Responsabilité Pénale" : le coût de la détention sera converti en une dette légale du condamné envers la Nation. Au sein des Centres de Responsabilisation et de Travail, nous mettrons en place des programmes obligatoires de formation qualifiante et de suivi psychologique pour briser le cycle de la récidive.

LES GARDE-FOUS ET MODALITÉS

Le travail en prison sera fortement incité via un "Pacte d'Activité" offrant rémunération, remises de peine et régime amélioré. Le refus de travailler placera le détenu en "Régime Fermé" avec une peine incompressible et des conditions minimales. La Dette de Responsabilité Pénale ne s'éteindra jamais et sera, à défaut de remboursement actif, prélevée sur les revenus futurs versés par la collectivité, qu'il s'agisse du Dividende Citoyen ou des retraites.

L'IMPACT FINANCIER

Le coût net est estimé entre 4 et 6 milliards d'euros par an.

ARGUMENTAIRE CLÉ

Il ne s'agit pas d'opter pour le "tout-carcéral", mais pour le "tout-sanction". Chaque peine prononcée sera une peine exécutée. Nous allions la fermeté absolue à une exigence de réinsertion, car il est juste qu'un criminel contribue au coût de sa détention et se voie offrir une chance de ne pas récidiver. Le Capital de Départ Citoyen (FSRA) n'est pas une allocation, c'est une part de l'héritage national. En toute logique, ceux qui attaquent la Nation par des crimes ou de la délinquance grave se déshérent eux-mêmes. C'est le prix de la responsabilité : on ne peut pas brûler la maison commune et espérer en hériter.

Mesure 1.2 : Immigration : Vers une Immigration Choisie et de Contribution

LE DIAGNOSTIC

Notre politique migratoire est à bout de souffle. Elle est à la fois inhumaine, en laissant des milliers de personnes dans des situations administratives précaires, et laxiste, ayant transformé notre modèle social en un aimant qui attire une immigration d'allocation plutôt qu'une immigration de travail.

LA VISION

Nous voulons une politique souveraine qui nous permet de choisir qui nous accueillons, en fonction de nos besoins et de notre capacité d'intégration. Une immigration bénéfique pour la France, où chaque nouvel arrivant constitue une force qui contribue, et non une charge qui pèse.

LE MÉCANISME DÉTAILLÉ

Nous refondrions l'aide sanitaire en supprimant l'Aide Médicale d'État, qui sera remplacée par l'Aide Sanitaire d'Urgence avec un périmètre strict : urgences vitales et traitement des maladies transmissibles pour protéger la santé de tous.

Nous ferons voter la loi "Souveraineté & Contribution" qui conditionnera l'accès aux aides sociales non-contributives comme le RSA ou les APL à cinq ans de résidence légale et de travail effectif, soit au moins huit trimestres cotisés. Nous appliquerons un principe de territorialité stricte avec suspension automatique de toute aide sociale après quinze jours hors du territoire national. Le regroupement familial sera strictement encadré et conditionné à l'autonomie financière totale du demandeur, avec des revenus stables supérieurs à deux SMIC et un logement adapté sans aides.

LES GARDE-FOUS ET MODALITÉS

Les droits ouverts par des cotisations, tels que le chômage ou la retraite, ne seront pas concernés par cette condition de cinq ans. Le droit d'asile, relevant de la Convention de Genève, sera traité par des procédures distinctes et accélérées.

L'IMPACT FINANCIER

L'économie nette est estimée entre 2 et 4 milliards d'euros par an.

ARGUMENTAIRE CLÉ

Il est juste de passer d'une immigration subie à une immigration choisie. La vraie humanité ne réside pas dans le laxisme, mais dans la clarté. La France accueillera ceux qui viennent pour travailler et s'intégrer ; elle sera intraitable avec les autres.

Mesure 1.3 : Simplification Territoriale : Le Pacte de Modernisation

LE DIAGNOSTIC

L'enchevêtrement des compétences entre communes, intercommunalités, départements et régions, ce fameux "millefeuille territorial", génère des surcoûts, des doublons et une paralysie de l'action publique. Les citoyens et les entreprises ne savent plus à qui s'adresser.

LA VISION

Nous voulons une organisation territoriale claire, lisible et efficace. Une fonction publique modernisée, valorisée, dotée d'outils performants et concentrée sur sa mission première : le service au citoyen.

LE MÉCANISME DÉTAILLÉ

Nous engageons une réforme constitutionnelle de clarification qui inscrira dans la Constitution les compétences exclusives de chaque échelon : la Région pour la stratégie économique et les transports, le Département pour l'action sociale et les collèges, l'Intercommunalité pour les services techniques du quotidien comme l'eau et les déchets, la Commune pour l'hyper-proximité et les écoles primaires. Le Canton sera supprimé en tant qu'échelon administratif.

Nous lancerons le "Pacte de Modernisation". Il ne s'agit pas d'une coupe budgétaire aveugle, mais d'une transformation sur dix ans. La réduction ciblée des effectifs administratifs, via le non-remplacement d'un départ à la retraite sur trois, sera la source de financement pour revaloriser les carrières des agents de terrain que sont les soignants, enseignants et techniciens, investir massivement dans les outils numériques pour simplifier les procédures, et donner plus d'autonomie et de responsabilités aux services de proximité.

L'IMPACT FINANCIER

L'économie nette est estimée entre 8 et 12 milliards d'euros par an à maturité.

ARGUMENTAIRE CLÉ

Ce n'est pas une sanction contre nos fonctionnaires, c'est un pacte de confiance avec eux. Nous leur demandons de nous aider à transformer l'État pour mieux servir les Français. Moins de bureaucratie, plus de service public sur le terrain.

Mesure 1.4 : Efficacité de l'État et Audiovisuel Public

LE DIAGNOSTIC

L'État est devenu une machine obèse, coûteuse et souvent inefficace. Il s'est dispersé dans des missions qui ne sont plus au cœur de ses fonctions régaliennes, comme l'opération de chaînes de télévision et de radios généralistes.

LA VISION

Nous voulons un État exemplaire, plus agile, moins dépensier, qui se concentre sur ses missions fondamentales : protéger, réguler et préparer l'avenir.

LE MÉCANISME DÉTAILLÉ

Nous réduirons de 15% les dépenses de fonctionnement, hors personnel, sur cinq ans. Ce résultat sera atteint par la mise en place du "Budget Base Zéro", une méthode qui oblige chaque ministère à justifier chaque euro de son budget chaque année, au lieu de reconduire systématiquement les dépenses passées.

Nous ferons voter une loi autorisant la privatisation de France Télévisions et Radio France. Le produit de ces cessions sera intégralement versé au Fonds Souverain "Héritage France".

LES GARDE-FOUS ET MODALITÉS

L'État conservera ses outils d'influence stratégique internationale, qui constituent une arme pour la France : France Médias Monde, France 24, RFI, ainsi que sa participation dans Arte.

L'IMPACT FINANCIER

L'économie nette est estimée entre 10 et 13 milliards d'euros par an à maturité.

ARGUMENTAIRE CLÉ

L'État doit être un bouclier, pas un poids. L'information libre et de qualité n'a pas besoin d'être financée par la contrainte de la redevance ; elle peut prospérer dans un secteur privé et pluraliste.

Mesure 1.5 : Santé : Remettre le Soin au Centre et l'Administratif à sa place

LE DIAGNOSTIC

L'Hôpital public ne meurt pas d'un manque de soin, mais d'une overdose bureaucratique. Le pouvoir a été confisqué par les administratifs au détriment des médecins. Les Agences Régionales de Santé (ARS) sont devenues des tours de contrôle technocratiques, déconnectées du terrain, qui gèrent la santé par des tableaux Excel plutôt que par des réalités humaines. Le "Grand Absent" du débat public est cette dérive administrative qui étouffe les soignants (la France compte environ 35% de personnel non-soignant à l'hôpital, contre 25% en Allemagne).

LA VISION

Nous voulons "remédicaliser" l'hôpital. Le pouvoir et les décisions doivent retourner à ceux qui soignent. L'administration doit redevenir un service de support logistique, et non une instance de commandement.

LE MÉCANISME DÉTAILLÉ

Nous ferons le choix radical de supprimer les Agences Régionales de Santé (ARS). Leurs compétences de santé publique seront transférées aux Préfectures (pour le volet régalien et gestion de crise) et aux Départements (pour le volet médico-social et proximité). L'autonomie budgétaire et la gouvernance seront rendues aux établissements hospitaliers, avec le rétablissement du "Patron de Service" comme décideur final sur les recrutements et l'organisation.

Nous opérerons un choc de dé-bureaucratisation en réduisant massivement les effectifs administratifs de santé ("le gras") pour financer directement l'embauche et la revalorisation des infirmières et aides-soignantes ("le muscle"). Notre doctrine est simple : moins de managers, plus de soignants.

LES GARDE-FOUS ET MODALITÉS

La sécurité sanitaire restera une prérogative de l'État : une Direction Générale de la Santé (DGS) resserrée conservera la main sur la veille épidémiologique et les crises majeures, s'appuyant sur les Préfets pour l'exécution. Pour éviter les déserts médicaux, le transfert de compétences aux Départements s'accompagnera d'une obligation de résultats sur la permanence des soins.

L'IMPACT FINANCIER

Cette réforme est une opération à coût nul, mais à efficacité maximale. Il s'agit d'un transfert massif de crédits : les milliards d'euros économisés sur le fonctionnement des ARS et la réduction de la couche administrative hospitalière seront intégralement réinjectés dans les salaires des soignants et l'achat de matériel médical. Nous transformons de la dépense de fonctionnement stérile en dépense de soin active.

ARGUMENTAIRE CLÉ

Nous ne coupons pas dans le budget de la santé, nous coupons dans la "taxe bureaucratique" qui pèse sur la santé. Personne n'a jamais applaudi un tableau Excel à 20h. Ce sont les blouses blanches qui sauvent des vies, pas les "managers" de santé. Rendons-leur le pouvoir et les moyens.

PILIER II : LIBÉRER LE TRAVAIL ET LA PROSPÉRITÉ

Philosophie du Pilier II : La France ne s'en sortira pas par plus d'aides et plus de dettes, mais par plus de travail et plus de richesses créées. Le travail est la clé de la dignité, de l'émancipation et de la prospérité collective. Ce pilier organise une Grande Bascule : nous allons massivement subventionner le travail plutôt que l'inactivité. Les efforts demandés constituent un investissement temporaire et juste, la condition nécessaire pour relancer la machine économique et financer durablement notre solidarité.

NOTE : Il est important de noter que les mesures de rigueur de ce pilier sont temporaires. Elles constituent un effort de guerre pour redresser le pays et ont vocation à être supprimées à mesure que les revenus du Fonds Souverain "Héritage France" prendront le relais.

Mesure 2.1 : La Grande Bascule : Le Dividende du Travail pour Tous

LE DIAGNOSTIC

Le travail en France est écrasé par les prélèvements. L'écart abyssal entre le salaire brut et le salaire net décourage l'effort et donne le sentiment de travailler pour rien. Les indépendants, de leur côté, sont asphyxiés par des cotisations sociales qui brident leur développement.

LA VISION

Nous voulons provoquer un choc de pouvoir d'achat massif et immédiat pour tous les actifs. Rendre le travail visiblement et massivement plus "payant" que l'inactivité, en créant un "Dividende du Travail" pour chaque travailleur.

LE MÉCANISME DÉTAILLÉ

Pour les salariés, les quelque 18 milliards d'euros d'économies générées par la refonte des aides sociales seront immédiatement et intégralement transférés en baisse de charges salariales. L'effet sera direct sur la fiche de paie de millions de Français, augmentant le salaire net sans coûter un euro à l'entreprise.

Pour les indépendants, nous créerons un "Dividende du Travail pour les Indépendants". Une baisse équivalente de leurs cotisations sociales à l'URSSAF sera mise en œuvre, garantissant que l'effort de la Nation bénéficie aussi à ceux qui prennent des risques pour créer leur propre emploi.

L'IMPACT FINANCIER

L'impact net sur le budget de l'État sera nul. Il ne s'agit pas d'une nouvelle dépense, mais d'un transfert comptable de la ligne "Dépenses Sociales" vers une baisse de la ligne "Recettes de Prélèvements".

ARGUMENTAIRE CLÉ

Il est juste que l'effort de redressement soit récompensé de la même manière pour tous ceux qui créent la richesse de notre pays, qu'ils soient salariés ou à leur compte. Nous allons subventionner la fiche de paie, pas l'inactivité.

Mesure 2.2 : Le Contrat de Solidarité Active : La Rigueur Juste et Humaine

LE DIAGNOSTIC

Notre système d'aides, par son empilement, son manque de contreparties et sa complexité, a créé des "trappes à inactivité". Dans certaines situations, le retour à l'emploi se traduit par une perte de revenu disponible, ce qui constitue une absurdité économique et une injustice morale.

LA VISION

Nous voulons un modèle de solidarité qui redevienne un tremplin, et non un hamac. L'aide de la Nation est un droit qui implique un devoir de contribution à la société, adapté à la situation de chacun.

LE MÉCANISME DÉTAILLÉ

Nous plafonnerons le cumul des aides sociales, incluant le Revenu de Base Actif et les APL, à 1,5 SMIC net par foyer. Nous fusionnerons le RSA, la Prime d'activité et les APL en un Revenu de Base Actif strictement conditionné à 15 à 20 heures par mois d'activité d'intérêt général, de formation qualifiante ou de recherche intensive d'emploi.

Nous créerons le "Prêt d'Honneur au Travail", un prêt à taux zéro garanti par l'État pouvant aller jusqu'à 5 000 euros, pour toute personne sortant du RBA et signant un CDI ou un CDD de plus de six mois, afin de couvrir les premiers frais liés au retour à l'emploi comme le transport, la garde d'enfant ou le logement.

LES GARDE-FOUS ET MODALITÉS

Nous appliquerons un principe d'adaptation personnalisée : le volume et la nature de l'activité requise seront adaptés à la situation réelle de la personne, qu'il s'agisse d'une mère isolée avec de jeunes enfants, d'un senior proche de la retraite, ou d'une personne en zone rurale sans mobilité. Les titulaires de l'AAH seront exemptés du principe de subsidiarité sur l'épargne au-delà de 1000 euros.

L'IMPACT FINANCIER

Cette mesure génère environ 18 milliards d'euros d'économies qui financeront intégralement le "Dividende du Travail".

ARGUMENTAIRE CLÉ

Je suis le produit de la solidarité. C'est pour la sauver que nous devons la rendre plus juste, plus exigeante et plus humaine. Aider oui, assister non.

Mesure 2.3 : Le Contrat de Retraite Juste : 42 Annuités pour la Liberté

LE DIAGNOSTIC

Le système de retraites actuel est illisible, anxiogène et source de conflits intergénérationnels. Les réformes successives l'ont rendu inique et complexe.

LA VISION

Nous voulons un système simple, juste et lisible, basé sur un principe unique et universel : la durée de l'effort. Une retraite qui récompense le travail et offre la liberté de choix.

LE MÉCANISME DÉTAILLÉ

Nous instaurerons une durée de cotisation unique de 42 annuités pour obtenir le droit à une retraite à taux plein, sans condition d'âge de départ. Nous créerons le "Dividende du Travail Senior" : pour toute personne ayant atteint ses 42 annuités et qui choisit de continuer à travailler, ses revenus salariaux seront totalement exonérés de l'impôt sur le revenu.

LES GARDE-FOUS ET MODALITÉS

Le système reconnaîtra les carrières longues et la pénibilité de fait, en permettant un départ plus précoce à ceux qui ont commencé à travailler tôt. Les interruptions de carrière pour maternité et éducation des enfants seront compensées par la validation de trimestres.

ARGUMENTAIRE CLÉ

La retraite ne doit plus être un âge, mais le fruit d'une vie de travail. 42 ans de cotisation, c'est le contrat juste que je propose aux Français. Une fois ce contrat rempli, c'est la liberté.

Mesure 2.4 : Compétitivité et Simplification Radicale

LE DIAGNOSTIC

La France est devenue un enfer administratif et fiscal pour ceux qui veulent investir, produire et embaucher. La complexité est devenue notre premier impôt.

LA VISION

Nous voulons rendre la France irrésistible pour les entrepreneurs et les investisseurs. Libérer l'énergie créatrice de notre pays.

LE MÉCANISME DÉTAILLÉ

Dès le second mandat, financé par les excédents budgétaires, nous provoquerons un choc fiscal en baissant l'Impôt sur les Sociétés à 15% et en supprimant totalement les impôts de production comme la CVAE.

Nous créerons un choc de simplification en instaurant le principe que "le silence de l'administration vaut accord" après un délai de 60 jours pour toute demande d'autorisation. Nous créerons le guichet unique en ligne "Mon Entreprise en 24h".

ARGUMENTAIRE CLÉ

L'État ne doit plus être un obstacle à ceux qui créent la richesse du pays. Son rôle est de fixer des règles claires, puis de s'écarter.

Mesure 2.5 : Logement : Le Pacte de Stabilité Locative

LE DIAGNOSTIC

Nous faisons face à une crise du logement, où les propriétaires retirent leurs biens du marché par peur des impayés, créant une pénurie. Mais cette crise du logement crée à son tour une crise de l'emploi : le chômage est souvent géographique. Des emplois existent, mais les chômeurs ne peuvent pas déménager car aucun propriétaire n'accepte de louer à une personne en période d'essai ou en CDD.

LA VISION

Nous voulons sécuriser les millions de petits propriétaires pour fluidifier le marché, encourager la mise en location et ainsi faire baisser la tension sur les loyers.

LE MÉCANISME DÉTAILLÉ

L'État garantira 75% des loyers impayés aux bailleurs. L'impayé deviendra une dette fiscale de 100% pour le locataire. Le bailleur percevra 75% de la part de l'État, tandis que les 25% restants couvriront les frais de gestion et le risque pour la collectivité. Cette dette ne s'éteindra jamais et sera remboursée par prélèvement sur les prestations sociales, les revenus futurs ou le Dividende Citoyen.

L'EFFET "TURBO" SUR L'EMPLOI

Cette mesure dépasse la politique du logement pour devenir un levier majeur de l'emploi. En supprimant le risque d'impayé via la garantie de l'État, nous faisons sauter le verrou de la mobilité. Un propriétaire n'aura plus peur de louer à un travailleur précaire, en CDD ou en période d'essai, puisque son loyer est garanti. La main-d'œuvre pourra enfin se déplacer là où sont les usines et les entreprises. C'est un choc de mobilité historique.

LE PARI DU CHOC D'OFFRE

Par ailleurs, en sécurisant les propriétaires, nous ferons revenir sur le marché des centaines de milliers de logements vacants. L'offre augmentera massivement, ce qui stabilisera ou fera baisser les prix sans coûter un euro de construction neuve à l'État.

L'IMPACT FINANCIER

Le coût net est estimé entre 3 et 5 milliards d'euros par an.

ARGUMENTAIRE CLÉ

En protégeant totalement le propriétaire, nous libérons des milliers de logements pour les locataires. C'est un pacte gagnant-gagnant pour stabiliser le marché.

Mesure 2.6 : Doctrine de Souveraineté Stratégique

LE DIAGNOSTIC

La générosité financée par la dette est une illusion qui affaiblit la France sur la scène internationale et nous rend moins crédibles.

LA VISION

Nous voulons une France qui consacre 100% de ses ressources à sa propre reconstruction pour redevenir une puissance d'influence pragmatique et respectée.

LE MÉCANISME DÉTAILLÉ

Durant la phase 1, couvrant les années 1 à 3, nous appliquerons un moratoire de solidarité internationale en suspendant l'Aide Publique au Développement, à l'exception de l'aide humanitaire d'urgence.

Durant la phase 2, dès l'année 4, nous lancerons la reconstruction en créant une Agence Française des Partenariats Stratégiques, avec un budget réduit et ciblé sur nos intérêts économiques, culturels et sécuritaires.

L'IMPACT FINANCIER

L'économie nette sera d'environ 8 milliards d'euros par an pendant trois ans, puis d'environ 5 milliards d'euros par an.

ARGUMENTAIRE CLÉ

Il faut être fort chez soi pour être respecté à l'étranger. La charité bien ordonnée commence par soi-même.

PILIER III : BÂTIR L'AVENIR DURABLE

Philosophie du Pilier III : Un État fort ne se contente pas de gérer le présent, il prépare l'avenir. Après des décennies passées à financer notre quotidien par la dette, nous allons inverser ce paradigme. Ce pilier organise la construction du patrimoine des générations futures. Chaque mesure vise à transformer la France d'une nation de droits financés par l'emprunt en une Nation de propriétaires de son propre avenir. C'est le cœur de l'héritage que nous léguerons : une France plus riche, plus juste et maîtresse de son destin.

Mesure 3.1 : Le Fonds Souverain 'Héritage France' : Le Cœur du Projet

LE DIAGNOSTIC

Notre système social par répartition est une bombe à retardement démographique qui ne survivra pas au vieillissement de la population. Parallèlement, les inégalités de patrimoine se creusent dès la naissance, brisant la promesse républicaine d'égalité des chances. La France est devenue une nation de débiteurs, pas d'investisseurs.

LA VISION

Nous voulons créer le trésor national du XXI^e siècle. Un patrimoine collectif qui garantira définitivement les retraites, dotera chaque jeune Français d'un capital pour démarrer dans la vie, et financera à terme la baisse des impôts qui pèsent sur le travail. C'est la transformation du citoyen-contribuable en citoyen-actionnaire.

LA VISION GÉOPOLITIQUE

Le FSRA n'est pas qu'un outil financier, c'est une arme de souveraineté, notre "Hard Power" du XXI^e siècle. Aujourd'hui, les fleurons du CAC40 sont souvent détenus par des fonds américains ou étrangers. Nous sommes une colonie économique. Avec un Fonds Souverain doté de centaines de milliards, la France pourra entrer au capital de ses propres entreprises stratégiques pour empêcher les rachats hostiles. De plus, en devenant investisseur mondial, la France retrouvera une voix qui porte : l'argent est un levier diplomatique majeur.

LE MÉCANISME ET L'AMBITION SOCIALE

Abondé par les excédents et la lutte contre la fraude, ce fonds financera à terme le "Capital de Départ Citoyen" (100 000 € à 150 000 € pour chaque jeune). C'est un véritable Choc Entrepreneurial : nous transformons une génération de demandeurs d'emploi en potentiels créateurs d'entreprises. Même si seulement une fraction des jeunes utilise ce capital pour entreprendre, cela représentera des dizaines de milliers de nouvelles PME.

LE MÉCANISME DÉTAILLÉ

Nous créerons un fonds par capitalisation abondé par les excédents budgétaires, les recettes de la lutte contre la fraude, le produit des privatisations comme l'audiovisuel public et l'impôt sur les très hautes successions.

Nous créerons le "Placement Héritage France", un produit d'épargne populaire, simple et attractif, pour permettre à chaque Français de devenir un bâtisseur direct du fonds. Il offrira un rendement garanti au taux du Livret A plus 0,5%, garanti par l'État. En contrepartie, le capital sera bloqué pendant dix ans pour assurer la stabilité des investissements à long terme. Sur le plan fiscal, les plus-values seront totalement exonérées à l'échéance des dix ans.

GOVERNANCE ET INDÉPENDANCE

Pour protéger le fonds des appétits politiques de court terme, il sera dirigé par un directoire d'experts totalement indépendant du pouvoir politique, sur le modèle du fonds souverain norvégien. Ses membres seront nommés pour des mandats longs et non révocables.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT SOUVERAINE

La doctrine d'investissement du fonds sera claire. Une part majoritaire sera investie dans des actifs internationaux pour la diversification et la maximisation du rendement. Une part stratégique sera investie dans les fleurons français des secteurs d'avenir comme l'intelligence artificielle, la défense, la santé et les biotechnologies. Enfin, une part sera dédiée au financement de grandes infrastructures nationales, notamment la rénovation des réseaux d'eau et la modernisation des infrastructures énergétiques.

LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

À l'horizon de dix ans, nous lancerons le Capital de Départ Citoyen : chaque jeune Français recevra un capital substantiel, avec un objectif de 100 000 à 150 000 euros. À l'horizon de vingt ans, nous garantirons les retraites grâce aux revenus du Fonds Souverain qui commenceront à abonder le système, le sécurisant définitivement. À l'horizon de quarante ans, nous verserons le Dividende Universel Citoyen. Ce dividende n'est pas un dû, mais une récompense : le juste retour sur investissement versé au citoyen-actionnaire d'une France prospère.

Mesure 3.2 : Héritage et Solidarité Intergénérationnelle

LE DIAGNOSTIC

Les patrimoines les plus élevés, souvent issus de plusieurs générations d'accumulation, ne contribuent pas assez à la constitution d'un destin commun et à l'égalité des chances pour la génération qui vient.

LA VISION

Nous voulons instaurer une juste contribution des patrimoines les plus élevés pour accélérer la constitution du trésor de tous les Français. Il s'agit de transformer une part de l'héritage privé extrême en un héritage national partagé.

LE MÉCANISME DÉTAILLÉ

Nous instaurerons une forte taxation sur les successions les plus élevées, au-delà d'une franchise élevée de 1 million d'euros par héritier. L'intégralité des recettes de cet impôt sera fléchée et sanctuarisée vers le Fonds Souverain.

LES GARDE-FOUS ET MODALITÉS

La franchise très élevée protégera la quasi-totalité des transmissions familiales, qu'il s'agisse de maisons ou d'entreprises familiales de taille moyenne. Seuls les très hauts patrimoines seront concernés.

ARGUMENTAIRE CLÉ

Il est juste que les très hauts patrimoines contribuent à doter tous les jeunes d'un capital de départ. Ce n'est pas un impôt punitif. C'est un acte de solidarité intergénérationnelle : la fortune accumulée par les générations passées vient doter la génération future.

Mesure 3.3 : Le Pacte de Réalisme et d'Efficacité Énergétique

LE DIAGNOSTIC

L'écologie punitive, faite de normes, de taxes et de subventions inefficaces, affaiblit notre industrie, pèse sur les ménages modestes et nous détourne du seul vrai levier de notre souveraineté et de la décarbonation : l'énergie nucléaire.

LA VISION

Nous voulons une écologie de la souveraineté, de la réindustrialisation et du pragmatisme, basée sur notre principal atout stratégique et sur l'intelligence de la non-dépense.

LA VISION DIPLOMATIQUE

En lançant un grand plan de construction de nouveaux réacteurs (EPR2 et SMR), nous ne produisons pas seulement de l'électricité, nous produisons de l'influence. Face à une Allemagne affaiblie par ses choix énergétiques, la France redeviendra le "château d'eau électrique" de l'Europe. Nos voisins dépendront de nous pour la stabilité de leur réseau. C'est un levier d'influence politique majeur à Bruxelles.

Nous lancerons un grand plan de construction de nouveaux réacteurs nucléaires, incluant des EPR2 et des SMR, pour garantir une énergie abondante, décarbonée et à un prix maîtrisé pour nos ménages et nos entreprises.

Nous arrêterons les subventions de masse inefficaces comme le Bonus Écologique et MaPrimeRénov', et nous instaurerons un moratoire sur les nouvelles normes environnementales plus contraignantes que la moyenne européenne, qui handicapent nos agriculteurs et nos industriels.

Nous lancerons un "Grand Plan d'Efficacité Nationale" : une partie des économies réalisées sera réinvestie dans des programmes à fort retour sur investissement. Nous isolerons massivement les bâtiments publics comme les écoles et les hôpitaux. Nous moderniserons les réseaux d'eau pour lutter contre les fuites. Nous investirons dans la recherche sur le recyclage des matériaux stratégiques pour réduire notre dépendance extérieure.

RÉINDUSTRIALISATION FORCÉE

Le lancement simultané de la construction de 15 000 places de prison et du plan nucléaire garantira une activité massive pour notre industrie et le secteur du BTP pour les quinze prochaines années. C'est une politique de grands travaux efficace et souveraine.

L'IMPACT FINANCIER

L'économie nette est estimée entre 4 et 6 milliards d'euros par an.

ARGUMENTAIRE CLÉ

La vraie écologie, c'est le nucléaire pour la puissance, et l'efficacité pour l'intelligence. Nous allons cesser de subventionner les problèmes pour commencer à investir dans les solutions.

MÉTHODE ET TRAJECTOIRE

Philosophie : Un projet aussi radical ne peut être mis en œuvre qu'à deux conditions absolues : une légitimation démocratique directe et incontestable, et une transparence totale sur la méthode et les finances. Ce chapitre n'est pas une annexe technique, il constitue la garantie que le Projet Phénix est un pacte scellé avec le peuple français, et non un plan imposé d'en haut. Il détaille notre stratégie d'acceptation et la trajectoire rigoureuse qui nous ramènera à la maîtrise de notre destin.

Mesure 4.1 : L'Opération Ulysse : La Stratégie d'Acceptation

LE DIAGNOSTIC

Les Français se méfient à juste titre des grands programmes de réforme, souvent perçus comme des chèques en blanc donnés à une classe politique qui ne tient pas ses promesses. Un projet de refondation ne peut réussir sans un mandat populaire exceptionnellement fort et un dialogue constant avec la Nation.

LA VISION

Nous voulons rendre ce projet radical politiquement réalisable et démocratiquement légitime. "L'Opération Ulysse" consiste à nous attacher au mât de la volonté populaire pour ne pas céder aux chants des sirènes des lobbys, des corps intermédiaires et de la pensée à court terme.

LE MÉCANISME DÉTAILLÉ

Dès la première année, nous organiserons un référendum constitutionnel fondateur pour faire valider directement par le peuple les principes cardinaux de la refondation et les graver dans le marbre de notre Constitution. Il portera sur des principes clairs : le principe de responsabilité qui inclut la conditionnalité des aides et l'équilibre des comptes, le principe de souveraineté qui garantit la maîtrise de l'immigration et la primauté de l'intérêt national, ainsi que la création du Fonds Souverain "Héritage France" en sanctuarisant sa gouvernance indépendante et ses missions.

Le lien direct avec le peuple ne s'arrêtera pas au référendum. Pour chaque grande réforme engageant l'avenir de la Nation, qu'il s'agisse des retraites, de questions institutionnelles ou de grands choix de société, une consultation nationale à valeur consultative sera organisée via le portail FranceConnect. Cette démarche garantira que les décisions importantes sont toujours prises en phase avec la volonté du peuple.

Nous instaurerons une transparence absolue en créant le portail en ligne "Les Comptes de la Refondation". Cet outil permettra à chaque citoyen de suivre en temps réel, euro par euro, les économies réalisées, leur affectation vers la baisse de charges ou l'abondement du Fonds Souverain, ainsi que l'évolution des grands indicateurs comme la dette ou le chômage.

ARGUMENTAIRE CLÉ

Ce projet n'est pas le mien, c'est celui de la France. C'est pourquoi ce sont les Français, et eux seuls, qui en valideront les fondations par référendum. Et c'est avec eux que nous le mènerons, dans la transparence la plus totale.

Mesure 4.2 : La Trajectoire Financière : Un Cap Crédible et Robuste

LE DIAGNOSTIC

Les promesses politiques non financées ont détruit la crédibilité de la parole publique et ont conduit à notre surendettement. Une trajectoire financière floue ou irréaliste condamnerait ce projet avant même qu'il ne commence.

LA VISION

Nous voulons établir un chemin de redressement exigeant, mais rigoureusement chiffré, crédible et assorti de garanties. Nous devons montrer que l'effort a un début, un milieu et une fin, et que la récompense au bout du chemin est certaine.

LE PLAN DÉTAILLÉ

L'ensemble des réformes structurelles génère une amélioration nette du solde budgétaire qui permet d'établir un cap clair et tenable sur dix ans.

LES GARDE-FOUS DE CRÉDIBILITÉ

Dès l'entrée en fonction, l'intégralité de la trajectoire financière sera soumise à un audit et une certification de la Cour des Comptes, dont les conclusions seront rendues publiques.

Nous appliquerons une clause de souplesse conjoncturelle : le rythme de la consolidation budgétaire sera adapté à la conjoncture économique. En cas de récession majeure, la priorité sera donnée au maintien de l'activité pour ne pas "casser" la machine économique. Le cap sera maintenu, mais la vitesse sera ajustée.

LA SYNTHÈSE DE LA TRAJECTOIRE SUR 10 ANS

Il est crucial de comprendre que les chiffres présentés ci-dessous constituent un cap et un objectif. La vitesse à laquelle nous atteindrons ces résultats dépendra directement de deux facteurs principaux : le rythme de mise en œuvre effective des réformes structurelles et l'ampleur de l'adhésion des Français au "Placement Héritage France", qui accélérera d'autant plus la capitalisation du Fonds Souverain.

Nous visons une amélioration nette du solde budgétaire de 30 à 40 milliards d'euros par an à maturité. Le retour à l'équilibre budgétaire est prévu en année 5 du quinquennat. Notre objectif de désendettement est de ramener la dette publique de son niveau actuel à environ 73% du PIB en fin de décennie. Quant à la capitalisation du Fonds Souverain, nous prévoyons une capitalisation initiale d'environ 166 milliards d'euros en dix ans, avant l'accélération permise par l'épargne des Français.

CONCLUSION : CE N'EST PAS UN PROGRAMME, C'EST UNE MISSION

Ce chemin que nous proposons est exigeant. Il demandera du courage, de la lucidité et de la persévérance à chacun d'entre nous. Mais cet effort a un terme clairement défini. Et au bout de ce chemin, il y a la certitude d'une France refondée : souveraine dans ses choix, prospère dans son économie, sûre dans ses rues, fière de son identité et sereine face à son avenir.

Ce document ne présente pas un simple programme électoral parmi d'autres. C'est une mission historique que nous proposons d'accomplir ensemble. C'est un contrat de confiance entre les générations présentes et futures, entre ceux qui accepteront l'effort aujourd'hui et ceux qui en récolteront les fruits demain.

Nous demandons aux Français de faire des sacrifices temporaires, oui. Mais ces sacrifices sont justes parce qu'ils sont équitablement répartis. Ils sont acceptables parce qu'ils ont une durée limitée. Et ils sont nécessaires parce qu'ils constituent la seule voie possible vers un avenir où nos enfants n'hériteront pas de notre dette, mais de notre patrimoine.

La France a déjà connu des moments où elle a dû se redresser, se réinventer, se reconstruire. À chaque fois, elle l'a fait en puisant dans les ressources inépuisables de son peuple : le travail, le courage et la solidarité. C'est ce même esprit que nous appelons aujourd'hui, non pas dans la nostalgie d'un passé révolu, mais dans la construction résolue d'un avenir meilleur.

C'est ensemble, dans un esprit de justice et de responsabilité partagée, que nous accomplirons cette mission pour la France.